

Le 13 janvier 2022

A la suite du regain épidémique, retour des règles dérogatoires : Le conseil peut valablement délibérer si le tiers de ses membres en exercice est présent. Un membre de l'assemblée peut être porteur de deux pouvoirs

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que le Conseil municipal se réunira à la **Mairie de Carignan de Bordeaux, dans la salle du Conseil municipal**, le :

MERCREDI 19 JANVIER 2022 à 18h30

Avec pour ordre du jour, les éléments mentionnés ci-après.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Thierry GENETAY**ORDRE DU JOUR****I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021****II - AFFAIRES SOUMISES A DÉLIBERATIONS**

1	Nomination membres du CCAS
2	Modification du nombre d'adjoints
3	Désignation Nouvel Adjoint
4	Montants des indemnités du Maire
5	Montant des indemnités des adjoints
6	Mise en place Compte Epargne Temps après avis favorable du Comité Technique
7	Charte de la vie Associative Carignanaise
8	Convention de groupements de communes pour Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales
9	Expérimentation objets connectés avec Gironde Numérique
10	Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
11	Protection juridique de l'identité communale - Validation Logo Communal et Charte Graphique

Pouvoir

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à M./Mme

A effet de me représenter à la réunion du conseil municipal de Carignan de Bordeaux convoqué pour le 19 janvier 2022 à 18h30, de prendre part à toutes les délibérations.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tous les autres jours suivants dans le cas d'un report de la réunion de l'assemblée délibérante pour une cause quelconque.

Signature